



Comité Régional d'Équitation Provence

Commission Western

298, Avenue du Club Hippique

13 090 Aix en Provence

Compte rendu de la réunion du 11 juin au CRE Provence

Présents : Thierry Chafer, Emmanuel Di Costanzo, Andréa Pappaianni,

Excusés : Jean-Marie Farina, Océane Marietti,

Absents : Philippe Meyer, Mélanie Lantéri, Karine Lombardi-Barlatier.

- 1- Emmanuel Di Costanzo fait le résumé du rapport de la réunion des correspondants régionaux du 9 juin au siège de la FFE, Boulogne -Billancourt (92).

Présents : les correspondants régionaux, Michèle Pfender (responsable des juges), Guy Duponchel (sélectionneur de l'équipe de France de Reining), Laurent Gallice (en charge de l'équitation western à la FFE), François Guyot (Président de la commission nationale western).

- Peu de régions représentées (Rhône-Alpes (RA), Provence, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Champagne Ardenne, Normandie, Poitou-Charentes, Ile de France) ;chaque correspondant fait un compte rendu de ce qui se passe dans sa région.
L'activité est différente selon les régions, elle est évaluée notamment en nombre de partants par concours (de 150 en RA, région leader à tous les points de vue, à aucun concours en Poitou -Charentes),
- Globalement, assez de BPJEPS formés et de juges, en faisant appel pour les juges élites aux régions voisines,

- Mise en place à la demande de M.Pfender d'un listing de communication entre juges pour échanger des patterns, observations, questions et homogénéiser le niveau des juges,
- Evocation du choix de Sermet Quarter Horse pour l'organisation de la finale nationale amateurs cette année (aux yeux de Laurent Gallice, pour le Barrel , le choix n'est pas idéal effectivement) , seule structure à s'être présentée.
A l'heure actuelle, aucune structure ne s'est présentée pour l'organisation de la finale de l'an prochain alors que les dossiers doivent parvenir à la FFE avant le 30 juin.
- Evocation de rapprochements Nrha/FFE et Afew/FFE qui semble se dessiner pour l'organisation de concours Nrha + FFE ou Afew + FFE avec juges communs à double- casquette.
- Evocation de quelques points de règlement au gré des questions diverses des participants (point 3 de l'ordre du jour) et notamment pour le barrel, fin de l'usage libre des embouchures.
- A noter que les 2 autres points sur 3 figurant à l'ordre du jour n'ont pas été traités malgré l'insistance de E.Di Costanzo :
Point 1 : Présentation du projet de développement de la discipline
Point 2 : Evolution Réglementaire pour la saison 2015/2016 (traité en avant réunion et devant être soumis à commission).

- 2- Thierry Chafer fait part de sa volonté de voir le niveau de l'accueil et du jugement des concours rapidement augmenter.

- 3- CIR : la commission propose aux régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées que le concours de La Fleurière (34) organisé par l'écurie New Way en avril ou mai soit le lieu de ce CIR et demande une réponse de leur part pour fin août.

- 4- Les comptes de fin de saison de la commission sont présentés ci-après ; la commission gère un budget de **2 700€** cette année.
 - Aide aux journées portes ouvertes : 3 x 150 € = 450 €
 - Aide aux organisateurs de concours = 1000 €
 - Dotation Masters Provence Western = 588.80€.
 - Formation continue des juges amateurs = 350 € (1 journée au tarif fédéral pour François Guyot + ses frais de déplacement et de repas).
 - Note de frais E.Di Costanzo, déplacement à Boulogne-Billancourt (92) = 311.20 €

- 5- Pour la saison 2015/2016, la commission prévoit le budget de **3 015€** suivant :

- Aide aux journées portes ouvertes : 3 x 150 € = 450 €
- Aide aux organisateurs de concours proratisée /le nombre d'engagés = 500 €
- Dotation Masters Provence Western = 600 €.
- Dotation CIR = 400€
- Formation continue des juges amateurs élites = 2 déplacements à Lamotte Beuvron = 750€
- Déplacement réunion annuelle des présidents de commission à Boulogne-Billancourt = 315 €

6- La prochaine réunion de la commission est fixée au 24 septembre 2015 à 19h00 à la salle de réunion du CRE Provence et entérinera son plan d'action ainsi que son budget pour l'année 2015/2016 à la suite du conseil d'administration du CRE tenu le mardi 16 juin 2015. Elle adoptera également le règlement 2015/2016 du Master Provence Western.

Pour la commission Western,

Le Président,

Emmanuel Di Costanzo